

Conférence de Bangkok Symposium en français

« En quoi les politiques éducatives de la petite enfance peuvent-elles favoriser une éducation inclusive et de qualité ? »

Obtenir une éducation de la petite enfance qui soit abordable – ou gratuite –, inclusive et de qualité suppose qu’au sein d’une société, un État puisse mobiliser des moyens très diversifiés (juridiques, financiers, organisationnels...) pour que des enfants au bout du compte puissent recevoir une éducation dès leur plus jeune âge et être accompagnés dans leur développement.

La conception d’un système efficace passe par la complémentarité de dispositifs consacrés à l’accueil des enfants, à la formation des éducateurs et enseignants, à la définition des conditions de travail et de rétribution des personnels qui concourent au fonctionnement des centres, à l’attention à porter aux plus fragiles.

Ce symposium vise à présenter des exemples de bonnes pratiques – leurs atouts et leurs limites – pour contribuer à la qualité globale de l’éducation des plus jeunes et à dégager des critères pour mieux y parvenir, quel que soit le contexte.

Lucien Hien, vice-président de l’OMEP Burkina-Faso et Olivier Ze Nchoutsou, doctorant et membre de l’OMEP-Cameroun, ont présenté la situation de l’éducation préscolaire dans ces deux pays d’Afrique. Malgré les mesures mises en place par les autorités (textes, lois, réglementation), des obstacles conséquents entravent l’atteinte des objectifs d’accès à une éducation pour tous. Avec respectivement 36,2 % et plus de 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, très souvent les familles diffèrent la scolarisation de leurs enfants, compromettant de fait leur avenir et alimentant le cercle vicieux de la pauvreté. Ces deux pays font aussi face à plusieurs autres facteurs aggravants extérieurs et intérieurs, notamment les crises sécuritaire et humanitaire induites par les actions à caractère terroriste avec pour conséquences les déplacements des populations, les destructions d’infrastructures éducatives et sociales, les ruptures éducatives. Les enfants vivants dans ces pays sont ainsi exposés à toutes formes de privations, violences, exploitations, discriminations, abus et négligences. Mais l’éducation doit cependant continuer de s’affirmer pour contribuer à préserver l’avenir, développer la petite enfance c’est investir dans l’avenir.

Majda Zbat de la Fondation marocaine pour la Promotion de l’enseignement préscolaire (Université Mohamed V de Rabat) a effectué une présentation sur « l’évolution des programmes pédagogiques : Innovation, défis et impact sur les apprentissages ». Ce programme élaboré dans le cadre de la fondation privilégie une approche active place l’enfant en tant qu’acteur dans la construction de ses apprentissages. Il s’inscrit dans le cadre curriculaire du ministère de l’Éducation Nationale et vise le développement de six domaines distincts de développement de l’enfant. Il comprend un manuel des activités, un guide pour l’éducateur ainsi que des supports diversifiés (affiches, jeux éducatifs, etc.) dans les deux langues, arabe et française.

La communication a porté sur l’impact de ce programme sur le développement des compétences et l’évolution des apprentissages des enfants. Les résultats ont montré une amélioration significative des compétences dans les domaines de l’exploration de soi et de l’environnement, de l’organisation de la pensée et du comportement sensori-moteur. Une insuffisance de développement existe notamment pour l’aspect artistique et culturel. Les résultats ont aussi montré que les enfants

bénéficient d'un environnement d'apprentissage stimulant et interactif, ce qui favorise leur développement cognitif, social et émotionnel.

Audyl CORGELAS de l'université de Paris-Cité a parlé du droit à l'éducation en temps de conflits : « Quelles pratiques pour favoriser le développement, l'apprentissage et la réussite des enfants âgés de 0 à 8 ans ? »

Cette communication a pour but, à travers une revue systématique de la littérature, de répondre à deux questions fondamentales : comment garantir le droit à l'éducation des enfants en période de conflits ? Comment s'engager dans les parcours de vie des enfants afin de les accompagner dans leur développement, de favoriser leur apprentissage et leur réussite éducative ? L'analyse des divers articles répertoriés est menée à l'aide d'une grille d'analyse de contenu et d'un diagramme de flux. Cette étude ouvre la voie à une réflexion sur la proposition d'un cadre d'accompagnement susceptible de soutenir le développement, l'apprentissage et la réussite des enfants.

Manon Boily et Sara Lachance de l'OMEP-Canada (Université du Québec à Montréal) ont présenté une communication sur les programmes éducatifs gouvernementaux visant à l'inclusion dans ses différentes dimensions, que ce soit dans le préscolaire ou les services de garde. Des exemples de réalisation et l'identification des meilleures pratiques dans des centres ont permis de déboucher sur des préconisations pédagogiques permettant de développer l'inclusion.

Gilles Pétreault, de l'OMEP-France s'est interrogé sur les critères de qualité pour l'inclusion au niveau des écoles et des classes dans le monde. Au-delà des principes et des recommandations systémiques, des évolutions de la définition de l'inclusion, d'une part il importe de pouvoir agir au niveau local, d'autre part la priorité reste celle des enfants en situation de handicap qui ont moins de possibilités d'accès aux systèmes d'éducation. Tout centre, toute école est en situation de progresser pour favoriser l'inclusion, mais il convient d'interroger les pratiques en fonction du contexte local, notamment dans ses dimensions culturelles et organisationnelles.